

Réf: Dossier 385937

Avis de constitution

SOCIETE « NC SERVICES SARL » en abrégé « NCS SARL »

Siège Abidjan, Anyama, ANYAMA AVOCATIER, NON
LOIN DE LA BOULANGERIE MATA, Lot 410, Ilot 46

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/02/2025 , et enregistrés au CEPICI le 13/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NC SERVICES SARL » en abrégé «
NCS SARL »

Objet : ÉLECTRICITÉ (CIE)

- FIBRE OPTIQUE
- SODECI
- PRESTATIONS DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

— L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

— L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

— La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

— Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social où pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Anyama, ANYAMA AVOCATIER, NON
LOIN DE LA BOULANGERIE MATA, Lot 410, Ilot 46

Dirigeant(s) M NOUFE CHEBI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-02136 du 04/03/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°13507/GTCA/RC/2025 du 04/03/2025

